

J12 Avis de concours appel d'offre Dir25

Département(s) de publication : **01**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE CONCOURS

Directive 2014/24/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

Montmerle-sur-Saône, 35, rue de Lyon , Point(s) de contact : Sébastien Saïz, 01090, Montmerle-sur-Saône, Téléphone : (+33) 4 74 69 35 56, Courriel : contact@mairie-montmerle.fr, Code NUTS : FR711

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.mairie-montmerle.fr>

Adresse du profil acheteur :

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante : <http://www.mairie-montmerle.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

au(x) point(s) de contact susmentionné(s).

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Avis de concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction de 2 écoles

Numéro de référence : ECO2017

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 71000000

Descripteur supplémentaire :

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 71000000

Descripteur supplémentaire :

II.2.4) Description des prestations : Mission complète de maîtrise d'oeuvre (EXE / OPC)

Projet de construction de deux écoles avec une tranche ferme pour l'école maternelle et deux classes élémentaire et une tranche conditionnelle pour l'école élémentaire.

Les besoins identifiés pour l'école maternelle sont de l'ordre de 5 salles de classe, espaces d'accueil, dédiés au personnel, salles d'évolution et de propreté, salle de classe complémentaire (mixte). Surface estimé 1000 m². Déconstruction de l'école existante.

Pour la tranche conditionnelle, le programme porte sur la construction en continuité du premier bâtiment d'une école élémentaire, pour 9 salles de classes ou mixte ateliers - classes. (surface estimée à 1000 m² SUN). Déconstruction de l'école élémentaire existante

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :Non

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.10) Critères de sélection des participants :

- La polyvalence et l'organisation de l'équipe proposée pour la mission : économiste de la construction, thermicien, acousticien, spécialiste écoconstruction, urbaniste, etc. Certificats de capacité type (Effinergie, Qualibat, etc.).
- Une note de sensibilité pour le projet concerné, exposant les motivations du candidat et sa compréhension des enjeux du projet et du territoire.
- Références du candidat et de l'équipe : expertise en matière de construction de groupes scolaires neufs, références écoconstruction et développement durable, + 1 référence libre minimum.
- Moyens matériels et humains dédiés à la mission proposée, permettant d'évaluer les capacités techniques et financières des membres du groupement.

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

La participation est réservée à une profession particulière : oui
Indiquer profession :architecture

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.2) Type de concours

Restreint

Nombre de participants envisagé : 3

IV.1.7) Noms des participants déjà sélectionnés :

- 1.
- 2.

IV.1.9) Critères d'évaluation des projets :

- le respect des contraintes et des objectifs du programme,
- le respect de l'enveloppe financière (coût de construction) et la prise en compte de l'économie globale (coût global) du projet,
- la qualité architecturale et urbaine, fonctionnelle et technique du projet,
- la pertinence de la réponse environnementale et la prise en compte de l'objectif énergétique,

- les respect des délais.

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de réception des projets ou des demandes de participation

15 septembre 2017 à 17:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés :

Date : 06 octobre 2017

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation :

français

IV.3) RÉCOMPENSES ET JURY

IV.3.1) Information sur les primes

Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s)

Une prime sera attribuée : oui

Nombre et montant des primes à attribuer : 3 primes à 80 % de la phase ESQuisse
=12 500 euros HT

IV.3.2) Détail des paiements à verser à tous les participants :

Mandat administratif

IV.3.3) Contrats faisant suite au concours

Le(s) lauréat(s) du concours sera/seront attributaire(s) des marchés de services
faisant suite au concours : oui

IV.3.4) Décision du jury

La décision du jury est contraignante pour le pouvoir adjudicateur / l'entité
adjudicatrice : non

IV.3.5) Noms des membres du jury sélectionnés :

1. Membres de la CAO /
2. Architectes qualifiés
3. Personnes extérieures

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin, 69433, LYON Cedex 03,

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

21 juillet 2017